



Rdv avec agence immobilière annulé, et visite effectuée directeme

Par **MARTIN**, le **16/12/2011** à **14:58**

Bonjour,

Jeudi 08 déc, le matin, je vois l'annonce d'une maison sur le site "le bon coin" mis en ligne par Square Habitat.

Je prends RDV à l'agence pour la visite de la maison, le lendemain, vendredi après midi. J'avais omis que je devais accompagner mon fils à la médiathèque avec l'école, j'annule donc le RDV, et reporte celui ci au mercredi à 10H.

Le lundi matin, toujours sur le site du "bon coin", je vois à nouveau l'annonce, mis en ligne par une autre agence LSP.

Je me dis que la première agence n'a donc pas l'exclusivité, j'annule le RDV, et me mets à la recherche du bien.

Je trouve celui ci. Une voisine (qui s'est avéré par la suite être la soeur de la propriétaire), me communique l'adresse de la personne qui vend. Je la contacte et visite la maison l'après-midi même, soit le mardi à 15h.

La propriétaire qui me fait visiter le bien, est intriguée que j'ai trouvé l'emplacement de la maison...

Je lui explique, les démarches que j'avais effectué depuis le à_ décembre. Celle ci a peur que l'agence lui dise que nous étions ses contacts, et qu'elle doit payer les 10000€ de frais d'agence.

Nous n'avons signé aucun papier. L'agence nous avait juste demandé nos noms, adresse et tél...

Merci par avance de votre réponse,

Bonnes fêtes de fin d'année...

Cordialement,

Marie-Pierre

Par amajuris, le 16/12/2011 à 15:05

bjr,

selon ce que vous écrivez, l'agence immobilière n'ayant pas servi d'entremise entre le vendeur et l'éventuel acquéreur, elle ne peut pas prétendre à sa commission mais elle risque de l'exiger quand même car elle possède vos coordonnées.

le vendeur a raison de s'inquiéter dans une telle situation.

cdt